

<b>Réunion plénière Belgian GAAP du mercredi 21 mars 2012</b>
---

***Présents:***

Jan Verhoeve, président, Guy Girouille, Thierry Lhoest, Laurence Pinte, Luc Van Brantegem, Hugo Van Passel.

***Représentés par procuration:***

Micheline Claes, Bruno Colmant, Catherine Dendauw, Veerle Sleeuwagen

***Au cours de cette réunion plénière, plusieurs points ont été abordés.***

Un avis relatif au traitement comptable de l'achat de la probabilité de la création escomptée de certificats d'électricité écologique a été adopté.

Ensuite, les membres ont examiné un projet d'avis relatif aux effets comptables de la mise en liquidation ou de la faillite d'une compagnie d'assurances, ainsi qu'un projet d'avis relatif à la reconnaissance de produits.

Ils ont poursuivi par l'analyse des réactions reçues aux avis relatifs au "Tax shelter dans le chef du producteur producteur" et au "Tax shelter dans le chef de l'investisseur".

Enfin, un échange de vues s'est engagé au sujet de l'avis thématique relatif aux immobilisations immatérielles, préparé au sein du Groupe de travail Révisions.